

COMMUNE DE BELLEVILLE-SUR-MEUSE

Extrait du procès-verbal officiel des délibérations prises par le Conseil Municipal dans sa séance du 27 juin 2023

(Application de l'article 32 du Code de l'Administration Communale)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 juin 2023 à 20h00 sous la Présidence de Madame Marie-Paule SOUBRIER, Maire, dans la salle du Conseil Municipal de BELLEVILLE-SUR-MEUSE. La réunion est publique.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h00.

M. Dylan DELCROIX est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Après avoir fait l'appel des Conseillers Municipaux, Madame le Maire précise qu'il y a 18 présents, 4 pouvoirs et 1 absence (excusée).

Madame le Maire demande à l'assemblée si des personnes souhaitent enregistrer la séance, qu'elles le fassent savoir, aucune personne ne souhaite l'enregistrer.

Madame le Maire demande à l'assemblée d'approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 09 juin 2023. Il est approuvé à l'unanimité des membres votants.

Après le rappel de l'ordre du jour, Madame le Maire fait part de la suppression de trois points, à savoir, la rétrocession de la voirie Impasse Demenois (pas d'éléments de la CAGV) et les suppressions du grade d'adjoint technique territorial et du grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à raison de 17h50 semaine (les suppressions doivent passer au Comité Social Territorial pour avis) et fait l'exposé des points suivants :

2023-06-27 : Convention « Les Amis de la Route de Goethe 1792 »

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à signer la convention de collaboration avec l'association « Les Amis de la Route de Goethe 1792 » dont le but est la création d'une route touristique, historique et culturelle, de Longwy en Meurthe-et-Moselle à Weimar en Allemagne, à partir de l'itinéraire que cette grande figure historique a emprunté en 1792, lors de la Campagne de France.

2023-06-28 : Avenant local salon de toilettage « Chez Nala »

A l'unanimité des membres votants : Madame le Maire donne l'autorisation à Madame JACQUES épouse GILLET Cathy, locataire depuis le 1^{er} mars 2022 du local du rez-de-chaussée de la Poste 23 Rue du Général de Gaulle à sous-louer à un éducateur comportementaliste animalier.

2023-06-29 : Adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse

A 15 voix pour, 1 voix contre et 6 abstentions : autorise Madame le Maire à renouveler l'adhésion à l'Association des Communes Forestières de la Meuse et à payer une cotisation d'un montant de 110.00 € correspondant à la cotisation 2023 et à l'abonnement à la revue nationale des Communes Forestières de la Meuse.

2023-06-30 : Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à fixer le taux à 100 % pour chaque grade accessible par la voie d'avancement de grade, à savoir :

Cadre d'emploi : Adjoint Administratif Territorial

- Adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe

Cadre d'emploi : Adjoint Technique Territorial

- Adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe

2023-06-31 : Création du grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à créer le grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1^{ère} classe et de l'intégrer au tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux.

2023-06-32 : Création du grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à créer le grade d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 1^{ère} classe à raison de 17h30/semaine et de l'intégrer au tableau des postes et des effectifs créés dans les emplois communaux.

2023-06-33 : Elaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi)

A 21 voix pour et 1 abstention : Après débat au sein du Conseil Municipal sur les orientations du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal par la CAGV, autorise Madame le Maire à approuver les objectifs poursuivis exposés et à prendre acte de la présentation et de la tenue du débat sur les orientations.

2023-06-34 : Opération Mille Talents 2023

A l'unanimité des membres votants : autorise Madame le Maire à valider l'opération Mille Talents 2023 pour la 7^{ème} année consécutive.

Informations diverses :

Mme Marie-Paule SOUBRIER :

- Fleurissement de la commune : les suspensions n'ont pas été installées, le parterre de fleurs devant la Mairie a été nettoyé complètement et a été refleuré ainsi que le rond-point Blairet
- Le bulletin municipal de juillet sera prochainement distribué
- Feu d'artifice du 13 juillet prochain tiré par le Comité des Fêtes : pas sûr d'être tiré, c'est en fonction de la décision de la Préfecture (M. Christophe OME précise que s'il n'y a pas de feu d'artifice, il n'y aura pas de marché nocturne
- Droit de place emprise foncière parking du Lidl qui fait 955 m² : demander une redevance d'occupation du domaine public

Questions diverses :

Mme Virginie FOURILLON : Les horaires de la Mairie ont été modifiés, c'est gênant pour les habitants de Belleville-sur-Meuse qui travaillent et quittent à 17h00. Madame le Maire explique que de 17h00 à 18h00 le mardi, la secrétaire de permanence n'accueillait que très peu de monde

M. Patrick MARTIN : Courrier de l'AMOMA concernant les plantations – Prêt d'un terrain par la commune – Prévoir une commission travaux avant le 14 juillet pour en parler

M. Sébastien SPAGNUT : Récupérateurs d'eau de pluie, la CAGV n'en a plus, la distribution se fait par secteur (réseau inondable)

M. Christophe OME : Samedi 2 septembre 2023 : Forum des associations, problème de stationnement, s'il ne pleut pas on pourrait prévoir un parking derrière la Halle des Sports Alain CONVARD.

La séance a été levée à 21 h.

Madame le Maire,
Marie-Paule SOUBRIER.



Affiché le 29 juin 2023